

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE : IMMERSION YOGA

Entre :

l'entreprise individuelle CHRISTINE ELISE MARQUETTE - YOGA A LA RENCONTRE DE SOI, immatriculée sous le numéro SIRET 892 911 231 00033 (le vendeur), (contact : yogaalarencontredesoi@gmail.com), domiciliée : 78 avenue des Champs-Elysées 75008 PARIS

et la personne physique de 18 ans et plus ou personne morale procédant à l'achat d'un séjour : IMMERSION YOGA (le client), il a été exposé et convenu ce qui suit :

Article 1 : OBJET ET DISPOSITIONS GENERALES

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toutes les inscriptions à une IMMERSION YOGA effectuées au moyen d'un bulletin, l'acheteur ayant reçu au préalable toutes les informations nécessaires et indispensables à son adhésion.

L'entreprise individuelle : CHRISTINE ELISE MARQUETTE - YOGA A LA RENCONTRE DE SOI se réserve la possibilité de modifier les présentes conditions à tout moment, par la publication d'une nouvelle version dont l'acheteur sera destinataire. Les CGV applicables alors sont celles étant en vigueur à la date du paiement même partiel de la commande.

Le client déclare et reconnaît avoir pris connaissance des CGV avant de procéder à son inscription à une IMMERSION YOGA.

CHRISTINE ELISE MARQUETTE - YOGA A LA RENCONTRE DE SOI
“UNE ÉCOLE NOMADE POUR UNE IMMERSION YOGA”

SIRET : 892 911 231 00033 - Entreprise Individuelle

Domiciliation : 78 avenue des Champs-Elysées 75008 PARIS - Portable : 06 85 95 90 19

L'adhésion à ces CGV est pleine et entière, sans réserve, le client devant cocher la case « **je déclare avoir lu et accepté sans réserve les conditions générales de vente de cette IMMERSION YOGA et m'engage à les respecter dans leur intégralité.** » avant de procéder au paiement. Toute vente sera régie de plein droit par les présentes CGV.

Article 2 : CONTENU D'UNE IMMERSION YOGA et TARIFS

L'entreprise individuelle CHRISTINE ELISE MARQUETTE - YOGA A LA RENCONTRE DE SOI organise des IMMERSIONS YOGA (pratique posturale - PRANAYAMAS - MÉDITATIONS GUIDÉES - PHILOSOPHIE DE YOGA) ; elle s'engage à donner à chaque participant un détail non exhaustif de sa prestation. L'enseignement est donné en français.

Le tarif appliqué pour chaque IMMERSION YOGA est indiqué en euros, la TVA est non applicable conformément à l'article 293 B du Code Général des Impôts (CGI) pour l'entreprise individuelle CHRISTINE ELISE MARQUETTE YOGA A LA RENCONTRE DE SOI N° siret 892 911 231 00033

CHRISTINE ELISE MARQUETTE - YOGA À LA RENCONTRE DE SOI se réserve le droit de pratiquer des tarifs différents pour chaque IMMERSION YOGA en tenant compte de plusieurs critères dont la durée de l'IMMERSION YOGA.

L'entreprise individuelle CHRISTINE ELISE MARQUETTE - YOGA A LA RENCONTRE DE SOI reçoit du Client uniquement le montant de sa prestation YOGA et n'est pas habilitée percevoir d'autres sommes.

CHRISTINE ELISE MARQUETTE - YOGA A LA RENCONTRE DE SOI
“UNE ÉCOLE NOMADE POUR UNE IMMERSION YOGA”

SIRET : 892 911 231 00033 - Entreprise Individuelle

Domiciliation : 78 avenue des Champs-Elysées 75008 PARIS - Portable : 06 85 95 90 19

Article 3 : INSCRIPTION et VALIDATION

Lors de son inscription (bulletin complété et signé), le Client procède au versement de la prestation YOGA auprès de CHRISTINE ELISE MARQUETTE - YOGA A LA RENCONTRE DE SOI par virement bancaire (IBAN fourni dans le bulletin d'inscription) en n'oubliant pas de **mentionner les références du virement.**

VOICI les modalités de paiement :

- un acompte de 30 % de la prestation YOGA qui valide l'inscription,
- le solde est versé au plus tard 30 jours avant la date de début de l'IMMERSION YOGA, qui valide la participation.

Article 4 : DELAI DE RETRACTATION DE 14 JOURS

Le client a un délai de 14 jours pour changer d'avis. Le décompte du délai de 14 jours commence le lendemain de la conclusion du contrat (date et signature du bulletin et versement de l'acompte de 30 %.)

Si ce délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié, il est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Le client qui souhaite exercer son droit de rétractation doit envoyer sa demande par mail : yogaalarencontredesoi@gmail.com sans avoir à justifier de sa décision.

Le contrat entre le client et CHRISTINE ELISE MARQUETTE - YOGA A LA RENCONTRE DE SOI est alors résilié.

L'intégralité des sommes versées sont alors remboursées par CHRISTINE ELISE MARQUETTE - YOGA A LA RENCONTRE DE SOI dans un délai de 14

CHRISTINE ELISE MARQUETTE - YOGA A LA RENCONTRE DE SOI
“UNE ÉCOLE NOMADE POUR UNE IMMERSION YOGA”

SIRET : 892 911 231 00033 - Entreprise Individuelle

Domiciliation : 78 avenue des Champs-Elysées 75008 PARIS - Portable : 06 85 95 90 19

jours tout au plus qui suivent la date à laquelle il a été informé de la décision de rétractation de l'acheteur, sauf retard justifié.

CHRISTINE ELISE MARQUETTE - YOGA A LA RENCONTRE DE SOI rembourse les sommes versées par le même moyen de paiement. Donc, l'acheteur veillera à joindre un RIB à sa demande de rétractation afin d'être remboursé.

Article 5 : ANNULATION DU FAIT DU CLIENT

Pour toute demande d'annulation, le Client **doit adresser un mail à :** yogaalarencontredesoi@gmail.com

En tenant compte de la date d'annulation (et à partir du 15ème jour pour tenir compte du délai de rétractation), les conditions suivantes s'appliquent :

- le montant de l'acompte est dû pour toute annulation intervenant entre le 15ème jour qui suit l'inscription (la date portée sur le bulletin fait foi) et plus de 30 jours calendaires avant la date de l'IMMERSION YOGA indiquée sur le bulletin d'inscription
- la totalité de la somme due est retenue pour toute annulation intervenant 30 jours calendaires et moins de 30 jours calendaires avant la date de l'IMMERSION YOGA indiquée sur le bulletin d'inscription.

En cas de **FORCE MAJEURE** au sens juridique du terme : événement qui remplit l'ensemble des 3 caractéristiques suivantes

- **ne peut pas être prévu (imprévisible)**
- **ne peut pas être surmonté (irrésistible)**

CHRISTINE ELISE MARQUETTE - YOGA A LA RENCONTRE DE SOI
“UNE ÉCOLE NOMADE POUR UNE IMMERSION YOGA”

SIRET : 892 911 231 00033 - Entreprise Individuelle

Domiciliation : 78 avenue des Champs-Elysées 75008 PARIS - Portable : 06 85 95 90 19

- fait extérieur échappant au contrôle de la personne concernée

et dûment justifié par le Client, les sommes versées constituent alors un AVOIR à utiliser pour une IMMERSION YOGA ultérieure, d'une durée au moins égale. Un mail sera alors adressé au Client : la date de l'e-mail correspond alors à la date de début de l'avoir dont la durée de validité est de 12 mois.

L'AVOIR est à utiliser dans sa totalité, en une seule fois, et il n'est pas accessible à une tierce personne.

Au-delà de 12 mois, l'AVOIR perd sa validité et ne pourra plus être utilisé. L'AVOIR ne peut pas faire l'objet d'un remboursement, même partiel.

Article 6 : ANNULATION PAR CHRISTINE ELISE MARQUETTE - YOGA A LA RENCONTRE DE SOI

Du fait de circonstances exceptionnelles et inévitables survenant sur le lieu de destination ou à proximité immédiate de celui-ci ne permettant pas l'exécution de l'immersion YOGA, ou de mesures gouvernementales imposant l'annulation de l'IMMERSION par CHRISTINE ELISE MARQUETTE - YOGA A LA RENCONTRE DE SOI, ou cas de FORCE MAJEURE (telle que définie dans l'article 6) : les sommes versées constituent alors un AVOIR.

La date de départ de cet AVOIR est la date de début de l'IMMERSION YOGA initialement prévue ; cet AVOIR a une durée de validité de 12 mois pour l'achat de toute autre IMMERSION YOGA d'une durée au moins égale.

L'AVOIR est à utiliser dans sa totalité, en une seule fois, et n'est pas accessible à une tierce personne. Au-delà de 12 mois, l'AVOIR perd sa

validité et ne pourra plus être utilisé. L'AVOIR ne peut pas faire l'objet d'un remboursement, même partiel.

Article 7 : RESPONSABILITE

CHRISTINE ELISE MARQUETTE, YOGA A LA RENCONTRE DE SOI, entreprise individuelle, est responsable de l'organisation et du déroulement de l'IMMERSION YOGA. A ce titre, elle est couverte par une assurance RESPONSABILITÉ.

CHRISTINE ELISE MARQUETTE, YOGA A LA RENCONTRE DE SOI, dégage sa responsabilité de toute action, décision prise par les autres prestataires : hébergement, vols et transferts, et autres prestations. De ce fait, toute réclamation du Client doit être directement adressée au(x) prestataire(s) concerné(s) et aucune indemnisation pour dommages ne peut être demandée/adressée à CHRISTINE ELISE MARQUETTE, YOGA A LA RENCONTRE DE SOI.

Le Client veillera également à être couvert par une assurance RESPONSABILITÉ CIVILE pour toute inscription à une IMMERSION YOGA.

Article 8 : LITIGES et JURIDICTIONS COMPETENTES

En cas de litige entre le Client et l'entreprise individuelle : CHRISTINE ELISE MARQUETTE - YOGA A LA RENCONTRE DE SOI, le droit applicable est le droit français. Les juridictions françaises sont seules compétentes pour intervenir et régler le litige.

CHRISTINE ELISE MARQUETTE - YOGA A LA RENCONTRE DE SOI
“UNE ÉCOLE NOMADE POUR UNE IMMERSION YOGA”

SIRET : 892 911 231 00033 - Entreprise Individuelle

Domiciliation : 78 avenue des Champs-Elysées 75008 PARIS - Portable : 06 85 95 90 19